
« Contre les drogues, chacun peut agir »

Dossier de presse

Décembre 2010

CONTACT PRESSE

Inpes : Sandra Garnier – Tél : 01 49 33 23 06 – Email : sandra.garnier@inpes.sante.fr

Sommaire

« Contre les drogues, chacun peut agir »p.3

Parents et adultes, acteurs de prévention de l'usage de drogues auprès des adolescentsp.3

La campagne : « *Contre les drogues, chacun peut agir* »p.3

« Contre les drogues, chacun peut agir »

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé lancent le 13 décembre la campagne « *Contre les drogues, chacun peut agir* ». L'objectif de cette campagne est de mettre en avant le rôle primordial des parents et de l'entourage dans la prévention de l'usage de drogues chez les adolescents.

Cette campagne constitue le dernier volet de communication du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011 et s'inscrit dans un dispositif qui comportait trois phases.

La première campagne, intitulée « *Drogues : ne fermons pas les yeux* », diffusée en septembre 2009 rappelait la dangerosité de leur usage. Le spot TV avait pour objectif de montrer qu'en dépit d'une relative banalisation de leur image, les drogues restaient des produits dangereux. Ce spot mettait en regard des situations nourrissant l'imagerie populaire des drogues (scènes de convivialité, unes de magazines, images télévisées, etc.) avec des scènes illustrant les risques, afin de les rendre plus concrets (accidents, précarité, parents désemparés, etc.).

Le deuxième volet mené par la MILDT en novembre 2009, « *La drogue si c'est illégal, ce n'est pas par hasard* », revenait sur le cadre légal en matière de drogues et de vente d'alcool au mineur. Trois spots TV ont été diffusés. Il s'agissait de lutter contre l'idée reçue selon laquelle consommer de la drogue est une affaire personnelle en montrant qu'au-delà des dégâts sanitaires qu'elle peut causer, cette consommation n'est pas exempte de conséquences sociales ni pour soi, ni pour les autres.

Parents et adultes, acteurs de prévention de l'usage de drogues auprès des adolescents

De multiples facteurs (de risque ou de protection) peuvent intervenir dans la consommation de substances psycho actives à l'adolescence (cannabis, cocaïne, ecstasy, etc.). Parmi ces facteurs, nombreux sont ceux qui peuvent relever de la sphère familiale (interaction parents - enfants, communication intrafamiliale, etc.)

Lors des Assises de la parentalité et de la prévention, organisées par la MILDT en mai 2010, les experts (épidémiologistes, psychiatres, pédagogues, philosophes, juristes, etc.) ont confirmé la nécessité de conforter les parents et l'entourage dans leur rôle en matière de prévention des conduites à risque des adolescents.

C'est précisément l'axe suivi par la campagne de communication présentée ci-dessous.

La campagne : « *Contre les drogues, chacun peut agir* »

Diffusée du 13 décembre 2010 au 3 janvier 2011 cette campagne a pour objectif d'amener les parents et l'entourage à s'interroger sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la prévention de consommation de drogue chez leurs enfants ainsi que sur les actions à mettre en œuvre. Il s'agit de les conforter dans leur capacité à intervenir et de leur proposer un soutien en leur indiquant où trouver de l'aide.

A cet effet, trois spots différents mais complémentaires sont diffusés. Le premier met en scène Brigitte, la mère de Marion, une jeune fille qui consomme du cannabis, s'isole de plus en plus et rate ses examens ; mais Brigitte va réagir en demandant de l'aide à *drogues info service*, en appelant le 0 800 23 13 13.

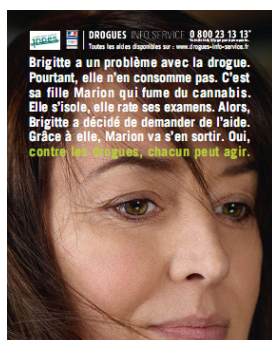
Le second spot présente Michael, un adolescent qui prend de la cocaïne, ses parents s'en doutent et son frère le sait, sa petite amie trouve cela rock and roll... Michael est un adolescent bien entouré, tout le monde sait qu'il consomme de la drogue, mais personne ne lui en parle.

Enfin, le troisième montre Nelson, un jeune homme qui a refusé de prendre l'ecstasy que lui a proposée son ami. Nelson a dit non, en se rappelant que son entraîneur lui avait conseillé de ne jamais commencer.

Ces spots visent à inciter les parents, et plus généralement les adultes, à échanger et à dialoguer avec les adolescents sur le thème des drogues. Ils renvoient tous vers le site *drogues-info-service.fr* et la ligne correspondante 0 800 23 13 13, sur lesquels chacun peut trouver de l'aide et des informations complémentaires.



Outre les spots TV, trois annonces presse seront visibles du 15 décembre 2010 au 3 janvier 2011, dans la presse féminine, TV et d'actualité. Elles retracent l'histoire des trois protagonistes des spots télévisés.



Pour compléter, la brochure « *Cannabis, les risques expliqués aux parents* » actualisée, est diffusée à plus de 100 000 exemplaires dans des structures dédiées aux jeunes ou aux professionnels amenés à être en contact avec eux.

Elle a pour objectif d'apporter aux parents des informations sur les risques de la consommation de cannabis, en termes de santé et de développement de l'adolescent. Elle donne en outre, des clés de dialogue pour aborder la question avec ses enfants.

